

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5090/119

Objet :

ANNEXE

Expédié le 4-7-08
copie le 2-7-08 dg

Bruxelles, le

19

à M^r Muny
Directeur de la Maison de Rome
Ithasbonq

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers, en vue de l'acquisition éventuelle pour les collections de l'État, les ouvrages que vous signalez à son attention par votre lettre du 1-7-08, s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M^r Muny, avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls, et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez des ouvrages présentés.

Veuillez agréer, M^r Muny, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

J. G.

F. X. LE ROUX & C^e
Libraires-Editeurs
STRASBOURG (Als.)

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE

1^{er} 2 JULI 1908

Sous le N^o 1908

Monsieur le Directeur
du Musée royal de peinture ancienne
et de sculpture, Quai de la Régence
Bruxelles.

Monsieur,

Par suite du décès de
M^r Charles Murry, mon cousin, ancien
directeur de la Société franc. de Banque et
de Dépôts à Bruxelles et demeurant
11. Place de la Liberté, je me trouve
en possession :

1^o de la reproduction unique, grandeur
naturelle, en galvanoplastie, bronzée,
de la Vierge et l'enfant de Michel-
Ange, existant à l'église Notre-Dame
de Bruges.

Cette statue, seule reproduction
de celle de Bruges a été achetée par
mon cousin à M^r Alker de Bruxelles
qui en avait fait la reproduction lui-même.

2^o d'un magnifique tableau du
Conige représentant S^{te} Madeleine.

Pour éviter les frais d'envoi
de la statue et pour réaliser la valeur
du tableau, je serais prêt à céder
au musée de Bruxelles ces deux
objets.

Voudriez-vous examiner, ou faire
examiner, ces deux pièces (11. Place de
la Liberté) et de me donner une réponse
au plus tôt, surtout au sujet de la
statue; car j'aurais une occasion de
me la faire expédier le 6 Juillet.

Dans l'attente de votre lettre, veuillez
agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de
mes sentiments les plus distingués.

P. Murry.
Directeur de la Maison F. X. Le Roux & C^e

F. X. LE ROUX & C^e

Libraires-Editeurs

STRASBOURG (Als.)



Lettre du 2/08
N^o 5090/119

Je serais avec plaisir que
j'exposerais, au Palais des Beaux-Arts,
les deux objets en question pour les
faire examiner par la Commission
directrice des musées; mais malheureusement
l'exécution de ce projet est pleine de
difficultés.

Comment faire transporter une
statue avec son socle, de 2.50 à 3^m de
haut? Avant de faire ce déplacement,
il serait bien préférable que quelque
de la Commission soit sur place,
(11, Place de la Liberté) si la
nécessité s'impose de faire le transport

et si la commission est susceptible
de faire l'achat de cette statue.

Quant à la Madeline du
Corrège, qui est un tableau de prix, il
m'est impossible de vous le confier
avant la liquidation complète des
affaires et du mobilier de feu M^r Charles
Mury. L'exécuteur testamentaire ne
pourra pas se sortir de l'embarras
avant d'avoir reçu décharge complète.

Les adrs sont données, Place
de la Liberté, pour montrer le tableau
aux acquéreurs qui se présenteront
à ma suite, mais il ne peut en sortir
pour le moment.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'expression de ma considération très
distinguée.

P. Mury

À Monsieur le Directeur
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
Bruxelles.